

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION

Année 2018  
Séance du 12 décembre 2018

N° 05

Objet : Décision modificative  
n° 3

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le douze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : Emmanuelle MARTIN

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 26), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe (à partir du rapport n° 10), PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Était suppléé :**

RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean Pierre

**Etaient représentés :**

AUBERT Serge a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
AYMES Bernard a donné pouvoir à BLANC Michel  
BRUN Patricia a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
CAREL Serge a donné pouvoir à AILHAUD Régine  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia  
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à COMBE Gérard  
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis  
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles  
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 25)  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre  
POULEAU Philippe a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle (jusqu'au rapport n° 09)

**Etaient excusés :**

AILLAUD Jean Pierre	MAGAUD Marie José
AILLAUD Sylvie	MUNOZ MALDONADO Julien
AUZET Guy	PAYAN Claude
BALIQUE François	REBOUL Childéric
BARTOLINI Bernard	ROCHAT Jacques,
BAUDOU MAUREL Marie Anne	SERRA Victor
BOURJAC Jean Marie	SEVENIER Jean,
DE VALCKENAERE Gilles	THONATTE Lionel
FERAUD Maryline	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	URQUIZAR Danièle

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2018

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :**

L'exécution du budget de l'exercice 2018 nécessite quelques ajustements.

Je vous propose la décision modificative suivante :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
Il s'agit d'ajustements de crédits sur les comptes budgétaires liés au transfert de compétences et un complément du compte 6574 subventions ainsi que le remboursement d'une subvention perçue à tort en 2010 par la CCPS			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
1321-0200-01 Subventions Etat	15 850,00		
2313-0200-01 Constructions en cours	-15 850,00		
168758-16-01 Autres dettes (SMAB)	63 500,00	10222-10-01 FCTVA	63 500,00
<b>Fonctionnement</b>			
739211-014- 01-01 Attributions compensation	-304 000,00	773-77-8122-02 Mandats annulés ex antérieurs	54 000,00
65548-65-833 Autres contributions	90 000,00		
6574-65- 0200 Subventions aux assoc.	268 000,00		

Pour les budgets Sires et Transport, il convient d'ajuster le chapitre des frais de personnel.  
L'absence du personnel titulaire a dû être compensée par des recrutements temporaires

<b>BUDGET ANNEXE SIRES</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Fonctionnement</b>			
64131-012 Rémunérations	2 000,00		
022 Dépenses imprévues	-2 000,00		

<b>BUDGET ANNEXE DU TUD</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
2318-23 Autres immobilisations corporelles	-11 400,00	28182-040 Amortissements matériel roulant	-11 400,00
<b>Fonctionnement</b>			
6411-012 Salaires	25 000,00	64198-013 Autres remboursements	6 000,00
6811-042 Dotations aux amortissements	-11 400,00	773-77 Mandats annulés ex antérieurs	1 300,00
		778-77 Autres produits exceptionnels	6 300,00

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



**REÇU EN PREFECTURE**

le 13/12/2018

Application agréée E-legalite.com